

Image not found or type unknown



Mon notaire me demande de régler les honoraires d'un avocat.

Par **svracing**, le **06/01/2011** à **18:25**

Bonjour,

Je suis en cours de reprise d'entreprise. Cette affaire est un bar qui a été mis en liquidation au mois de Juin 2010.

Mon notaire m'annonce que je dois régler une partie des frais d'avocat de la personne mise en liquidation car ce dernier veut être payé.

Cette exigence me surprend beaucoup. Cette dernière est-elle légale ?

Merci d'avance pour vos réponse.